

2015 Une année dominée par les problématiques environnementales

Avec l'encyclique *Laudato Si* d'abord puis avec la COP 21 ensuite, l'année 2015 a été pour Ethique et Investissement dominée par les problématiques relatives à l'environnement.

La pression médiatique qui a accompagné ces événements, a constitué un formidable accélérateur de la sensibilisation du grand public à l'impérieuse nécessité de la prise en compte de la dimension durable du développement.

Si les objectifs qui nous motivent depuis 1983, année de la création de l'Association Ethique et Investissement par Sœur Nicolle Reille, ont connu en 2015 un nouveau rayonnement incitant ainsi les acteurs économiques à progresser dans la prise en compte de ces sujets, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

C'est dans ce contexte, qu'Ethique et Investissement, fort de sa notoriété et de son ancrage dans les communautés religieuses, a évolué en 2015.

Avant de passer en revue les actions conduites en 2015 et tracer des pistes pour 2016 je tiens à saluer l'arrivée parmi nous, comme chargé de mission de notre Association, d'Agathe David, elle a pris avec conviction la suite de Murielle Hermellin qui nous a quitté fin 2015 pour orienter sa carrière vers une société de gestion après 7 ans passés parmi nous. Qu'elle soit à nouveau ici remerciée de son apport à notre association.

Pour ce qui est de nos activités, comme l'année dernière, elles se sont déployées autour de nos trois thèmes habituels :

La Formation des économes des congrégations religieuses :

Pour la deuxième année consécutive, ces formations de deux jours ont connu un véritable succès nous amenant à étaler les inscriptions pour garder au groupe une taille réduite gage d'une bonne interaction aussi bien entre les orateurs et les participants qu'au sein des participants eux-mêmes. Elles ont été animées, sous la houlette de Pierre Arquie, par plusieurs bénévoles spécialistes du métier que je remercie vivement pour leur concours.

La Réflexion :

Cette année nous avons offert à nos adhérents et sympathisants l'opportunité de réfléchir à la mise en œuvre des valeurs qui nous animent, au travers de l'organisation d'une soirée débat sur « le rôle des investisseurs et des actionnaires dans la problématique relative aux évolutions climatiques » et au travers d'un colloque sur « les exigences Ethiques de l'investissement dans l'agro-industrie ».

Notre soirée débat, organisée en collaboration avec la Faculté des Sciences Sociales et Economiques (FASSE) et la revue *Projet* a réuni plus d'une centaine de personnes en octobre 2015. Les débats ont clairement mis en évidence la nécessaire implication dans la « problématique climat » de toutes les parties prenantes : **entreprises, pouvoirs publics, ONG**, et pour ce qui concerne plus spécifiquement notre Association, **l'épargnant**, tant dans son rôle de citoyen devant réfréner la tentation du « toujours plus » que dans son rôle d'épargnant cherchant, par ses choix d'investissement, à adresser aux entreprises un message clair et crédible sur sa volonté de les voir s'emparer sérieusement et rapidement de la problématique « Climat ».

Notre colloque d'aujourd'hui, monté par un groupe de travail composé de Marie-Laure Payen, Martine Elsakhawi, Agathe David, Martial Cozette, Pierre Chardigny et moi-même, vous a, je l'espère, permis de mieux appréhender la complexité des sujets que nous avons abordé et vous a ainsi éclairé sur ce qui, au regard de la doctrine sociale de l'église, est éthiquement intolérable.

L'interpellation :

Pour ce qui concerne l'interpellation des entreprises,

Je voudrai tout d'abord signaler l'évolution qualitative des rapports annuels des grandes entreprises. Le travail de conviction conduit par nous-mêmes et d'autres acteurs sur la nécessaire prise en compte, par les entreprises, de l'intérêt général ainsi que les évolutions réglementaires dans ce domaine ont de plus en plus d'impact sur la qualité des rapports annuels surtout pour ce qui concerne les entreprises françaises. Les rapports ont gagné en lisibilité et transparence sur les sujets qui nous intéressent, on y voit même parfois apparaître des analyses sur la création de valeurs pour chacune des parties prenantes de l'entreprise (Vivendi) ou un compte de résultat environnemental par activités (Kering). Tout ceci reste évidemment soumis à l'analyse critique des acteurs de l'ISR dont nous faisons partie.

Pour revenir aux activités d'Ethique et Investissement sur l'interpellation des entreprises, nous avons poursuivi cette année le travail de vigilance entamé l'année dernière à propos des modalités d'introduction d'une culture de l'Ethique des affaires parmi les salariés de la BNP, la lecture du rapport annuel 2015 de la BNP donne des signaux encourageants sur ces sujets. Nous avons également interpellé fin 2015 quatre entreprises du « secteur pétrole » dont les titres étaient dans le portefeuille du fonds Nouvelles Stratégie 50, pour leur demander des détails sur la prise en compte, dans leurs projets d'investissement, des problématiques soulevées par la COP 21. Ici également la lecture des rapports annuels témoigne, pour certains d'entre eux, de la prise en compte, au moins facialement, de ces problématiques, tout cela reste évidemment à confirmer.

Comme l'année dernière Marie-Laure Payen, Pierre Chardigny, Agathe David et moi-même avons poursuivi l'examen du comportement extra financier des 600 entreprises présentes dans le Stoxx 600. Ce travail, fait mensuellement et par secteur économique à partir d'analyses détaillées conduites par l'équipe ISR de Meeschaert AM, analyse complétée par nos propres connaissances des entreprises, nous conduit à décider ou non du maintien ou de l'introduction d'entreprises dans l'univers d'investissement du fonds Nouvelles Stratégie 50. Ce travail nous guide également pour conduire nos actions d'interpellation des entreprises et pour adresser aux congrégations des recommandations de vote en assemblée générale des entreprises détenues dans leur portefeuille.

Dernier point sur ce chapitre, nous avons, comme d'autres dans le contexte de la COP21, été interpellés pour recommander à nos adhérents de « sortir » de leur portefeuille toutes les valeurs relevant des secteurs « pétrole » et « charbon ». Après débat, nous avons décidé de ne pas suivre cette recommandation et de rester sur notre ligne politique historique de dialogue avec les entreprises de ces secteurs en vue de les inciter fermement à prendre en compte la « problématique climat » dans leurs décisions d'investissements. Cependant, lors du comité de gestion du 25 mars dernier du fonds NS 50, nous avons décidé de sortir, parmi les entreprises des secteurs pétrole et charbon présentes dans l'univers investissable du fonds NS50, ENI et Statoil en raison leur trop grande inertie face à la prise en compte de la transition énergétique.

Pour ce qui concerne l'interpellation des pouvoirs publics,

Le projet de loi sur le devoir de vigilance des grands groupes vis-à-vis de leurs sous-traitants a continué à nous mobiliser au côté d'autres ONG : après le rejet de ce texte par le Sénat, il a été voté récemment en deuxième lecture à l'Assemblée.

Nous nous sommes également intéressés, grâce à Jacques Terray, à la question de la protection des lanceurs d'alertes et de la lutte contre la corruption, sujet actuellement en débat à l'Assemblée Nationale.

Nous nous préoccupons également d'un des fondements de la démocratie actionnariale auquel nous sommes attachés : la fiabilité de la chaîne logistique de traitement des votes exprimés par les actionnaires à l'occasion des assemblées générale d'entreprises ; les anomalies constatées ont été jugées suffisamment préoccupantes pour que l'AMF monte un groupe de travail sur ce sujet.

Enfin la question du label ISR soutenu par les pouvoirs publics a continué à être l'objet de notre vigilance.

Quels objectifs pour 2016 ?

S'agissant des trois axes structurant nos travaux, nos prévisions pour 2016 sont les suivantes :

En matière de formation : Nous prévoyons de poursuivre, sous la houlette de Pierre Arquié, nos activités en direction des économes de congrégations religieuses et d'introduire dans nos programmes un module de niveau avancé sur les prévisions à long terme des besoins financiers des congrégations.

En matière de réflexion : Nous envisageons de monter comme l'année dernière une soirée débat en Octobre 2016 et un colloque au printemps prochain, les sujets ne sont pas encore arrêtés à ce jour. De plus grâce à l'apport de Frédéric Baule, nous essayerons en 2016 de faire émerger une « coalition » de personnes et/ou organisations intéressées par une approche « en réseau » de l'éthique économique et ainsi, confirmer pour Ethique et Investissement, conformément à ses statuts, sa position d'acteur de référence en matière de réflexion chrétienne sur la RSE.

En matière d'interpellation :

Sur le terrain des entreprises,

Nous poursuivons notre travail de mise à jour de l'univers d'investissement du fonds Nouvelles Stratégies 50 ainsi que le suivi des interpellations déjà lancées sur la BNP et les entreprises du secteur des hydrocarbures. De nouvelles opportunités d'interpellation d'entreprises ne manqueront pas de se présenter, nous les saisissons afin de conforter notre position d'acteur militant en matière d'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'opération « recommandations de vote en assemblée générale des entreprises » sera également reconduite grâce à l'intervention de Martine Elsakhawi.

Sur le terrain de l'interpellation des pouvoirs publics,

Nous suivons avec précisions le démarrage du label ISR soutenu par les pouvoirs publics ainsi que la mise en place de l'article 173 de la loi sur la transition énergétique et tenterons d'en élever le niveau d'exigence.

Nous suivons également avec intérêt la publication des décrets d'application de la loi sur le devoir de vigilance des grands groupes car de nombreux points méritent encore des précisions.

Il en sera de même pour le vote puis la mise en place de la législation à venir sur les lanceurs d'alerte et la lutte contre la corruption dont les tout derniers développements sont un peu décevants.

Enfin nous serons vigilants vis-à-vis des travaux de la commission de l'AMF chargée de la question de la fiabilité du traitement logistique des votes des actionnaires en assemblée générale tant la question de réalité de la démocratie actionnariale nous paraît importante.

Pour terminer ce rapport moral je dirai quelques mots sur nos actions de développement, de communication et sur l'évolution de notre gouvernance.

En termes de développement, les actions entreprises l'année dernière ont porté leurs fruits, aussi bien du côté des congrégations, avec l'arrivée de congrégations masculines, que du côté des laïcs avec l'arrivée de particuliers, d'entreprises et de Société de gestion avec, pour ces dernières, un intérêt à nouer des relations plus étroites avec Ethique et Investissement. Ces efforts de développement, dont les résultats sont soigneusement enregistrés par Elisabeth Viallatoux, seront évidemment poursuivis en 2016, en particulier auprès des congrégations religieuses, grâce au travail de Christiane Vanvincq et de Pierre Arquié, qui chercheront à promouvoir la participation des congrégations à la vie de l'association et à mieux cerner leurs attentes en matière d'engagement et d'interpellation.

En termes de communication, comme annoncé lors de l'assemblée générale de l'année dernière, nous avons finalisé la mise à jour de la plaquette présentant nos activités et complété la rénovation de notre site Internet par la création d'une rubrique — « alimentée » mensuellement par Pierre Chardigny — retraçant les conclusions des analyses extra financières que nous conduisons avec l'équipe ISR de Meeschaert AM. Nous avons, comme les autres années, diffusé à l'ensemble de nos adhérents et « sympathisants » deux numéros de la Lettre d'Ethique et Investissement reprenant les travaux de notre soirée débat et de notre colloque. Pour 2016, nous poursuivrons ces publications et envisageons une publication supplémentaire plus courte, plus fréquente et donc plus proche de notre actualité.

En termes de gouvernance : s'agissant de notre conseil d'administration, nous proposerons tout à l'heure à vos suffrages le renouvellement du mandat de Pierre Arquié et de Martine Elsakhawi et les candidatures de Christiane Vanvincq (Congrégation La Xavière) et de Frédéric Baule en remplacement de Marie-Laure Payen qui, après plus de 12 ans de Présidence du conseil d'administration, n'a pas souhaité se représenter. Je la remercie à nouveau ici pour son importante contribution au développement de notre association.

Compte tenu de ces éléments, notre conseil d'administration sera donc composé, conformément à nos statuts, de quatre membres issus des congrégations : Thérèse Van de Weghe (Petites Sœurs de l'ouvrier); Jacqueline Finot (Petites Sœurs de l'Assomption); Christiane Vanvincq (La Xavière); Pierre Arquié (Notre Dame) et de six membres « laïcs » : Frédéric Baule, Martine Elsakhawi, Martial Cozette, Jacques Terray, Pierre Chardigny et moi-même.

En votre nom à tous, je remercie ici les membres du conseil d'administration, Agathe David et Elisabeth Viallatoux, notre personne ressource, ainsi que les intervenants à nos sessions de formation et à nos colloques, pour leur précieux concours.

Je vous remercie de votre attention

Geoffroy de Vienne, Président